

ASSURANCES SOCIALES

Assurance-chômage LACI

Sommaire

SUJET	ARTICLE LACI	ARTICLE OACI
Activité saisonnière	18, alinéa 3	7
Accident	28	42
Aptitude au placement	15	14, 15 et 24
Caisse, choix de la	20, alinéa 1	19 et 28
Chômage, définition	10	
Contrôle et conseil, allègement		25
Contrôle et conseil, entretien de	17	21-23
Contrôle et conseil, compétence		18
Contrôle et conseil, jours sans		27
Contrôle et conseil, présentation et inscription	17, alinéa 2	19 et 20
Cotisations, aux assurances sociales	22a	
Cotisations, assurés, qui paye	2 et 2a	
Cotisation, calcul	3	1a
Cotisation, période de	13	11
Cotisation, période de...libération	14	13
Cotisation, calcul et taux	3	
Délais-cadres	9	
Délai-cadre, indépendants	9a	3a
Délai-cadre, période éducative	9b	3b
Délai d'attente général	18	6a
Délais d'attente, spéciaux	18, alinéa 2	6
Devoirs de l'assuré	17	26
Doutes, aux droits du contrat de travail	29	
Gain assuré	23	10g et 37 à 41
Gain intermédiaire	24	41a
Indemnités, augmentation pour taux de chômage élevé	27, alinéa 5	41c
Indemnités, droit et montant	8+18-22	
Indemnités, de vacance	11, alinéa 4	9
Indemnité, étrangers	12	
Indemnité, exercice du droit à l'	20, 38, 47 et 53	23, 29, 61, 70 et 77
Indemnité, fiscalité		30
Indemnité journalière, nombre de	27	
Indemnité journalière, en cas d'incapacité	28	42
Indemnisation, militaire, protection civile	26	
Indemnités, montant de	22	
Indemnité en cas de réduction d'horaire	31-41	46 à 64
Indemnité en cas d'intempéries	42-50	65 à 72
Indemnité en cas d'insolvabilité	51-58	73 à 80
Indemnité, suspension du droit	30	44 et 45
Indemnisation, taux d'	22	33
LPGA	1	
Mesures préventives	59-75	81 à 102c
Montants forfaitaires comme gain assuré	23	41
Personnes/risques assurés	1a	
Perte de travail à considérer	10 et 11	4, 5 et 10
Prestations, genre	7	
Prestations, volontaires de l'employeur	11a	10a et 10b
Propagation du droit en vigueur	119	
Profession avec changement fréquent	13, alinéa 4 et 18, alinéa 3	8 et 12a
Retraite, période de cotisation	13, alinéa 3	12
Retraite anticipée, indemnisation		32
Retraite, prolongation du délai-cadre		41b
Sanctions	30	44 et 45
Travail convenable	16	16 et 17
Travailleurs à domicile	18b	3
Voie de droit	100 à 102	128 et 129